



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/27
9 juin 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-neuvième réunion
Montréal, 10–14 juillet 2006

PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Programme national d'élimination des CFC : programme annuel Banque mondiale 2006

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Plan national d'élimination des CFC	La Banque mondiale
-------------------------------------	--------------------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :

MICIP (Ministère du Commerce extérieur, de l'Industrialisation, des Pêches, et de la Concurrence)

**DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2005 EN DATE DE DÉCEMBRE 2005)**

Annexe A, groupe I	Annexe A, groupe II
132,48	0,0

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2005 EN DATE DE DÉCEMBRE 2005)

SAO	Mousses	Réfr.	Aérosols	Protection contre l'incendie	Solvants	Fumigènes
CFC	7,34	124,99	0,00	0,0	0,15	0,0

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)

132,48

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 227 410 \$ US - Élimination totale : 70 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004*	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Annexe A, Groupe I (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	301,4	150,7	150,7	45,2	45,2	45,2	0,0	301,4
	Consommation maximale pour l'année	235,0	150,0	80,0	42,0	21,0	21,0	0,0	235,0
	Élimination grâce aux projets en cours		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Élimination nouvellement ciblée		85,0	70,0	38,0	21,0	0,0	21,0	235,0
	Élimination annuelle non financée								
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER									
Consommation totale de SAO à inclure (HCFC)									
Coûts du projet (US \$) :									
Financement pour la Banque mondiale		777 326	439 319	227 410	227 411	18 334	0,0	0,0	1 689 800
Financement total du projet		777 326	439 319	227 410	227 411	18 334	0,0	0,0	1 689 800
Coûts d'appui (US \$)									
Coûts d'appui pour la Banque mondiale		58 300	32 349	17 055	17 056	1 375	0,0	0,0	
Total des coûts d'appui		58 300	32 349	17 055	17 056	1 375	0,0	0,0	126 135
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$ US)		835 626	471 668	244 465	244 467	19 709	0,0	0,0	1 815 935
Rapport coût/efficacité final du projet (\$ US/kg)									7,19

* Cette première tranche a été approuvée à la dernière réunion du Comité exécutif en décembre 2003

DEMANDE DE FINANCEMENT : 227 410 \$ US plus des coûts d'appui de 17 055 \$ US. Total 244 465 \$ US

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

Approbation globale aux coûts indiqués ci-dessus.

DESCRIPTION DU PROJET

Contexte

1. Au nom du gouvernement de la République de l'Équateur, la Banque mondiale a présenté une demande pour un montant de 227 410 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 17 055 \$ US pour la troisième tranche du plan national d'élimination des CFC. La Banque mondiale a aussi présenté un rapport de vérification préparé par un cabinet national de consultants sur les activités mises en oeuvre en 2005 et les résultats obtenus, ainsi que le rapport périodique 2005 et le programme annuel de mise en oeuvre 2006.

2. Le plan national d'élimination des CFC pour la République de l'Équateur a été approuvé à la 41^e réunion du Comité exécutif en décembre 2003. Le Fonds multilatéral a fourni au gouvernement de la République de l'Équateur un soutien financier de 1 679 800 \$ US afin de permettre au pays d'éliminer complètement sa consommation de CFC conformément aux objectifs annuels convenus dans l'Accord conclu entre le gouvernement et le Comité exécutif. Le plan national d'élimination permettra d'éliminer la consommation restante de 242,95 tonnes PAO des substances de l'Annexe A, Groupe I pendant la période 2004 à 2010. Pour réaliser cet objectif, une série d'activités d'investissement et d'activités ne portant pas sur des investissements, d'assistance technique, et de renforcement de la capacité, devront être exécutées. Aucune activité en rapport avec le plan de gestion de la réfrigération n'avait déjà été financée par le Fonds multilatéral pour la République de l'Équateur. Les activités proposées dans le plan national d'élimination comprennent donc un soutien pour la formation de techniciens en réfrigération et d'agents de douane, et l'établissement d'un système d'autorisation d'importation.

3. Le plan national d'élimination permettra au gouvernement de la République de l'Équateur d'interdire l'utilisation des CFC dans le secteur de la fabrication d'ici la fin de 2006 et l'utilisation de CFC vierge dans le secteur de l'entretien d'ici 2010. L'Accord entre le gouvernement de la République de l'Équateur et le Comité exécutif approuvé à la 41^e réunion a défini les objectifs de consommation de CFC et de réduction annuelle, lesquels sont indiqués dans la feuille de couverture du projet.

Rapport périodique 2005

4. Le programme annuel de mise en oeuvre 2005 approuvé à la 45^e réunion du Comité exécutif décrivait les activités à accomplir et les indicateurs d'efficacité visant à faciliter la surveillance des progrès réalisés. La Banque mondiale a retenu les services d'un bureau local de vérificateurs (Corporation Enya), qui a procédé à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme 2005 et à la vérification des objectifs d'élimination des CFC. Les activités suivantes ont été entreprises :

- a) Le système d'autorisation d'import-export et de contingentement a été davantage renforcé. Des contingents d'importation ont été attribués aux importateurs nationaux afin de maintenir les importations de CFC en deçà des objectifs de consommation établis dans l'Accord;

- b) En tout, 132,5 tonnes PAO de CFC-11 et de CFC-12 avaient été importées par la République de l'Équateur en 2005. Cette quantité est inférieure à la limite de consommation annuelle de 150 tonnes PAO établie dans l'Accord;
 - c) Trois entreprises de fabrication dans le secteur des mousses ont été identifiées. L'achat d'équipements de production de mousse (machines haute pression pour le gonflage de mousse), et le coût de l'installation et des essais a été financé par la Banque mondiale. Les entreprises utilisent des systèmes au polyol à base de HCFC-141b. Grâce à la conversion de ces trois entreprises de mousses, la consommation de CFC sera complètement éliminée dans les secteurs de la fabrication de la République de l'Équateur;
 - d) Un premier lot de 15 des 48 machines de récupération et de recyclage a été livré. Les autres seront livrées d'ici le milieu de 2006. La demande totale de 130 machines de récupération et de recyclage sera comblée pendant la période allant de 2006 à 2008. La Banque mondiale a autorisé l'achat de 130 machines de récupération et de recyclage pour un montant total de 614 405 \$ US;
 - e) La formation en bonnes pratiques dans les secteurs de l'entretien des appareils de réfrigération et des refroidisseurs s'est poursuivie : deux programmes de formation des formateurs et cinq ateliers sur les bonnes pratiques ont été offerts en 2005;
 - f) Six identificateurs de SAO portables ont été livrés au bureau national des douanes et les agents de douane ont reçu un cours de formation. Jusqu'à maintenant, trois cours de formation ont été dispensés. La Banque mondiale a approuvé l'achat d'un chromatographe en phase gazeuse et d'un générateur d'hydrogène pour un montant de 39 565 \$ US pour le bureau des douanes à Guyaquil;
 - g) Les informations en rapport avec les politiques d'élimination des CFC du gouvernement de la République de l'Équateur ont été disséminées aux secteurs industriels. Par le truchement de cours de formation, d'un concours artistique, et de publications dans les médias, on a accru les activités de sensibilisation du public aux impacts économiques et environnementaux de l'appauvrissement de la couche d'ozone.
5. Les activités d'élaboration et de mise en oeuvre des instruments juridiques pour la certification des techniciens en réfrigération ont été incluses dans le programme 2005 mais n'ont pu être réalisées. Il n'existe au pays aucune entité nationale d'accréditation respectives ni aucune norme pouvant être utilisée pour réaliser cet objectif.
6. Le programme 2005 envisageait la ratification de l'Amendement de Beijing au Protocole de Montréal. La documentation requise a été préparée et acheminée au Congrès national. La proposition est encore à l'étude par le corps législatif du pays.
7. D'une somme totale de 1 216 645 \$ US attribuée à la République de l'Équateur en vertu de l'Accord, un montant de 289 130 \$ US a été décaissé pour des activités réalisées en 2004 et

2005, et 653 970 \$ US ont été engagés dans des activités à mettre en oeuvre en 2006-2008. Le solde restant est de 273 545 \$ US.

Programme annuel de mise en oeuvre 2006

8. Les objectifs d'élimination du programme annuel 2006 visent à s'assurer que la consommation de CFC pendant l'année ne dépasse pas 80 tonnes PAO. La République de l'Équateur demande le décaissement de 227 410 \$ US pour atteindre cet objectif. Les activités suivantes seront mises en oeuvre en 2006 :

- a) Interventions politiques : Ratification de l'Amendement de Beijing; suivi du système d'autorisation d'import-export et des contingents d'importation;
- b) Activités des entreprises : Achèvement des activités des sous-projets d'investissement pour les entreprises de fabrication;
- c) Assistance technique : Élaboration des deuxième et troisième phases du programme de R et R visant les ateliers de réfrigération sélectionnés; dispensation de cours de formation en bonnes pratiques d'entretien en réfrigération par des centres de formation accrédités;
- d) Préparation et mise en oeuvre d'un projet de remplacement des refroidisseurs; formation dans le secteur de l'entretien des refroidisseurs;
- e) Préparation et mise en oeuvre d'un système de mise en réserve des CFC, y compris l'achat d'une tour de distillation afin d'accroître la capacité de régénération au pays;
- f) Autres activités : Disséminer de l'information en rapport avec la politique du gouvernement d'éliminer les CFC dans le secteur de la fabrication, y compris les informations sur la disponibilité des fonds fournis par le Fonds multilatéral pour soutenir l'élimination des CFC dans la République de l'Équateur; sensibiliser davantage le public aux effets de l'appauvrissement de la couche d'ozone sur l'environnement et l'économie par le truchement de bulletins d'information, d'articles, de séminaires et de flashes radio; dispenser des programmes de sensibilisation au grand public afin d'encourager l'entretien des appareils de réfrigération et des climatiseurs d'automobile par des techniciens formés.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

9. Le Secrétariat a pris note avec satisfaction du rapport de vérification exhaustif préparé par le cabinet national de consultants. En se basant sur le rapport de vérification, le Secrétariat a pris note que des 20 entreprises du secteur de fabrication des mousses et de la réfrigération commerciale jugées admissibles au financement dans le plan, seulement trois avaient reçu de l'aide par le truchement d'accords de sous-subsventions avec la Banque mondiale. La Banque mondiale a expliqué que plusieurs autres entreprises avaient récemment cessé d'utiliser des CFC pour diverses raisons.

10. Le Secrétariat a pris note à partir du rapport de vérification que cette entreprise avait reçu de l'aide de la Banque mondiale pour un montant totalisant 103 172,10 \$ US pour l'achat d'une machine haute pression pour le gonflage de la mousse. Cette machine a été livrée et sera bientôt installée afin de remplacer un dispensateur haute pression similaire utilisé actuellement par l'entreprise. Selon les règles du Fonds multilatéral, le remplacement d'une machine haute pression pour le gonflage de la mousse par une nouvelle n'est pas admissible puisque les équipements haute pression peuvent composer avec les formulations de HCFC-141b. Selon le rapport de vérification, l'entreprise utilise actuellement une formulation de HCFC-141b dans ses équipements existants. La Banque mondiale a expliqué que le remplacement des équipements de fabrication de mousse de cette entreprise était une priorité du gouvernement visant à réaliser l'élimination des CFC dans le secteur des mousses. La souplesse dans l'utilisation des ressources allouées a été appliquée conformément à la décision 35/57 et tel que l'indique l'Accord.

11. Le Secrétariat a aussi pris note qu'une autre entreprise de mousse, Rojas Cepero, avait reçu une aide pour un montant de 18 087 \$ US afin de rembourser l'achat d'une machine haute pression initialement acquise par sa société colombienne affiliée Rojas Hnos de Bogota (projet COL/FOA/28/INV/35 approuvé pour la Banque mondiale à la 28^e réunion du Comité exécutif). Il semblerait que le décaissement de 18 087 \$ US à Rojas Cepero pourrait représenter un double comptage et ne serait pas conforme aux règlements du Fonds. La Banque mondiale a expliqué que les fonds fournis à Rojas Cepero devaient servir à couvrir le coût du transport, de l'installation, des essais et de la formation ainsi que les frais d'exploitation. Ainsi, l'utilisation de ces fonds est conforme aux règlements du Fonds multilatéral.

12. La Banque mondiale a approuvé pour le bureau des douanes à Guayaquil l'achat d'un chromatographe en phase gazeuse et d'un générateur d'hydrogène à un coût de 39 565 \$ US. Ces équipements ne faisaient pas partie du budget joint au programme de mise en oeuvre 2005. C'est la première fois que des équipements aussi chers et aussi complexes, qui exigent une formation spéciale et dont l'entretien est coûteux, ont été fournis aux bureaux de douanes. Jusqu'à maintenant, le Comité exécutif avait jugé que les identificateurs de gaz portables étaient suffisants et convenaient aux projets approuvés pour les bureaux des douanes. La Banque mondiale a expliqué que seulement 6 des 18 identificateurs de SAO portables avaient été achetés. Ces identificateurs fournissent un travail satisfaisant pour l'analyse de gaz purs mais ne pouvaient analyser des mélanges indiquant une teneur en CFC-12 dans les mélanges sans CFC (par exemple R406). Les fonctionnaires des douanes se sont dits préoccupés par ce manque de

fiabilité. Des appareils plus fiables et plus chers ont donc été achetés sans dépasser le budget total de ce poste.

13. Le Secrétariat a pris note que 15 ensembles de machines de récupération et de recyclage et équipements d'entretien en réfrigération ont été fournis aux centres de formation. Un premier lot de 48 machines de récupération et de recyclage devraient être fournies d'ici le milieu de 2006 à des ateliers d'entretien sélectionnés. En outre, la Banque mondiale a déjà approuvé l'achat d'environ 130 machines de récupération et de recyclage pour un montant total de 614 405 \$ US. Cet achat ne faisait pas partie du budget approuvé pour 2005. À cet égard, le Secrétariat a attiré l'attention de la Banque mondiale sur la décision 41/100 qui incite les pays visés par l'Article 5 et les agences d'exécution à élaborer, dans le secteur de l'entretien en réfrigération, des programmes plus sélectifs au moment d'acheter de nouveaux équipements de récupération et plus particulièrement de nouveaux équipements de recyclage. La Banque mondiale a rassuré le Secrétariat à l'effet qu'elle suivrait les recommandations du Comité exécutif en ce qui a trait à la mise en oeuvre des programmes de récupération et de recyclage. Le programme de la République de l'Équateur sera élaboré par phases et les équipements ne seront livrés qu'après la fin des sessions de formation respectives et après avoir tenu compte des leçons apprises lors de l'utilisation du premier lot d'équipements. L'autorisation permettant à la Banque d'acheter 130 machines était une mesure opérationnelle et un mécanisme visant à simplifier le processus d'approvisionnement et à assurer la livraison rapide des équipements à mesure que le projet avance.

14. Le Secrétariat a pris note que la demande pour la troisième tranche du financement du plan de la République de l'Équateur est conforme à l'Accord entre le gouvernement et le Comité exécutif approuvé à la 41^e réunion. Le Secrétariat a aussi pris note que la plus grande partie des activités d'élimination incluses dans le programme annuel de mise en oeuvre 2005 ont été achevées. La consommation de CFC en 2005 déclarée par le gouvernement de la République de l'Équateur au Secrétariat est inférieure à la limite établie dans l'Accord.

RECOMMANDATION

15. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la troisième tranche du projet plus des coûts d'appui associés au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des CFC : programme annuel 2006	227 410	17 055	Banque mondiale
